



PRÉSENTATION PAR ISABELLE COURVILLE  
PRÉSIDENTE SORTANTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

9 AVRIL 2019

PRÉSENTATION PAR ISABELLE COURVILLE  
PRÉSIDENTE SORTANTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

9 AVRIL 2019 – 9 h 30

LA GALERIE DU CENTRE DE DIFFUSION TMX, TORONTO

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris des énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2018. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes que nous avons posées, notamment à l'égard de nos estimations et des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris les énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2018.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer considérablement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines, l'évolution des relations de travail et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent notre capacité de mettre en œuvre notre plan et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux

particuliers, la modernisation du système bancaire central et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » de notre rapport annuel 2018 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Seul le discours prononcé doit être considéré comme faisant autorité.

Merci et bonjour à tous,

Il y a quatre ans, le Conseil a identifié le besoin que le plan stratégique de la Banque soit revu en profondeur. L'industrie bancaire traversait une période de grands changements. De nouveaux joueurs, incluant les fintechs, perturbaient le marché, les concurrents se réinventaient et les distributeurs se regroupaient.

De plus, les habitudes de consommation se transformaient, et continuent de le faire, sous l'influence des percées technologiques et de l'évolution des modes de vie. Et cette tendance, également observée au sein d'autres industries, est irréversible. Les clients particuliers et les entreprises désirent accéder à des transactions bancaires simplifiées et pratiques, c'est-à-dire numériques. Ils ont déjà cessé de venir en succursales pour effectuer la plupart de leurs transactions. Ce qu'ils attendent de leur banque, c'est d'ajouter de la valeur en offrant des services-conseils pour améliorer leur santé financière.

Ces facteurs ont conduit le Conseil à initier un vaste chantier de redéfinition de toutes les orientations de la Banque. Au même moment, le Conseil a procédé à la nomination d'un nouveau président et chef de la direction, M. François Desjardins, ainsi qu'au renouvellement de l'équipe de la haute direction.

Le Conseil a donc ensuite participé activement, avec cette nouvelle équipe de direction, au développement et à l'adoption d'un plan stratégique sur sept ans.

Ces choix stratégiques effectués en 2016 amènent une transformation profonde de Banque Laurentienne Groupe Financier; une transformation nécessaire pour le futur de notre organisation. Les investissements effectués à ce jour dans la mise en œuvre d'initiatives clés et dans le développement des plateformes de croissance ont produit des résultats positifs.

Aujourd'hui, Banque Laurentienne Groupe Financier est en voie de devenir une institution financière différente et c'est cette évolution qui contribuera à assurer son succès à long terme.

Les membres du Conseil d'administration sont très satisfaits des progrès accomplis par l'équipe de la haute direction, sous le leadership du président et chef de la direction, François Desjardins.

Cette équipe talentueuse a démontré sa capacité à gérer les risques et les imprévus, tout en gardant le cap sur les objectifs à long terme.

Les défis à relever sont stimulants et les étapes cruciales franchies à ce jour sont plus qu'encourageantes. Maintenant que les bases essentielles à notre croissance sont en place, le Conseil est confiant que cette équipe solide réussira et que cette organisation se transformera, pour le bénéfice de toutes ses parties prenantes.

Au terme de mon mandat de 12 années comme administratrice, je suis fière d'avoir contribué à l'évolution de la Banque et je me considère privilégiée d'avoir occupé la fonction de présidente du Conseil au cours des 6 dernières années.

Je suis également heureuse de pouvoir dire que Banque Laurentienne Groupe Financier peut compter sur un Conseil équilibré, diversifié, disposant des expertises alignées sur son plan stratégique.

Le Conseil s'appuie sur une politique de gouvernance exhaustive qui offre aux actionnaires et aux parties prenantes une vision claire sur les positions et les actions de la Banque sur les principaux sujets de gouvernance. Il a concrétisé son engagement à l'égard de la diversité en formalisant une politique à cet effet et a établi la durée des mandats des administrateurs, des présidents de comité et du président du Conseil.

La Banque a, depuis plusieurs années, une forte représentation féminine à son conseil d'administration. J'ai la conviction que l'équilibre des genres participe à l'enrichissement des points de vue et finalement à une meilleure prise de décision.

Le Conseil a revu en profondeur au cours de la dernière année le plan de rémunération des cadres supérieurs pour l'aligner sur les meilleures pratiques du secteur bancaire canadien, tout en créant un lien encore plus étroit qu'avant entre la rémunération incitative des cadres supérieurs, l'exécution de notre stratégie et les objectifs de l'entreprise. Cette approche constitue également un engagement sans équivoque de votre Conseil de continuer à appuyer le plan stratégique.

Je profite de la dernière occasion qui m'est donnée pour exprimer ma gratitude à mes collègues administrateurs. Leurs compétences et leur engagement ont sans contredit contribué de façon significative au développement et au succès de Banque Laurentienne Groupe Financier.

J'aimerais remercier deux administrateurs qui quittent le Conseil aujourd'hui, soit M. Gordon Campbell, administrateur depuis 2016 et dont les avis éclairés ont été fort appréciés par tous et M. Michel Labonté administrateur depuis 2009. M. Labonté complète un mandat de dix ans au sein du Conseil et son apport comme président du comité de Gestion des risques a été remarquable.

Je veux également témoigner la gratitude du Conseil envers nos clients dont la fidélité nous permet de réaliser la transformation requise pour répondre pleinement à leurs besoins et à leurs attentes.

Je tiens à souligner le dévouement de nos loyaux employés et leur habileté à accorder, chaque jour, la priorité à nos clients en cette ère de transformation. J'en profite pour féliciter notre équipe de direction et le Syndicat d'avoir signer une nouvelle convention collective qui nous donnera la souplesse dont nous avons besoin pour poursuivre notre transformation. L'accord permettra également aux employés de bénéficier d'une progression de carrière au sein de l'organisation.

Enfin, un remerciement sincère à tous nos actionnaires dont le soutien est primordial à notre succès durant cette période de transition.

La Banque se positionne pour créer de la croissance, de la performance et finalement de la valeur pour ses actionnaires. Elle a recentré ses axes stratégiques, se prépare à exploiter le plein potentiel de la nouvelle plateforme technologique et à passer à un environnement numérique. Enfin, l'expansion pancanadienne de ses activités et sa présence aux États-Unis contribueront à solidifier son développement à long terme et à assurer une diversification rentable.

Merci.